Cher Ami,

Je vous remercie de m'avoir adressé **Madame BENGUEZZOU Amina** , âgée de 34 ans, concernant une problématique temporo-mandibulaire évoluant depuis environ 10 ans.

Antécédents médicaux : 0

Antécédents chirurgicaux : avulsion des dents de sagesse

Traumatismes faciaux :

Traitements : 0

Allergies : 0

Tabac/toxiques : 0

Travail : professeur des écoles pour les classes de primaires, elle a un enfant de 15 mois

Troubles du sommeil : il y a une notion de trouble du sommeil pour lequel la patiente a réalisé une polygraphie récemment et elle aura les résultats lundi prochain

*À l'interrogatoire,* je retrouve des douleurs temporo-mandibulaires bilatérales au niveau pré-auriculaire avec une irradiation dans les tempes qui sont permanentes avec une augmentation à la mastication. L'EVA est à 6/10 avec un claquement non-douloureux et une limitation d'ouverture de bouche ainsi qu'un retentissement alimentaire. La patiente serre des dents. Elle consomme comme traitement des anti-inflammatoires non-stéroïdiens avec un effet partiel. Elle a commencé la kinésithérapie spécialisée. La patiente a porté une gouttière il y a 10 ans avec un effet partiel.

*À l'examen clinique,* je retrouve :

- Une occlusion

- La palpation musculaire est très sensible sur les muscles masséters et temporaux.

- La palpation articulaire retrouve une douleur surtout à gauche.

- L'ouverture de bouche est bonne à 43 mm avec une difficulté à l'ouverture qui se fait très progressivement. À noter également une ventilation buccale avec une interposition linguale qui est en cours de travail avec le kinésithérapeute.

*À l'IRM,* je note un très léger déplacement discal réductible bilatéral qui peut parfaitement expliquer les claquements,

mais n'explique pas les douleurs de la patiente.

En somme, je pense que la patiente présente une problématique de troubles musculaires avec bruxisme nocturne qui entraîne un syndrome myofascial important.

Je préconise à la patiente de poursuivre la kinésithérapie spécialisée et je lui propose également des injections de toxine botulique afin de décontracter les muscles. Je lui explique que cette thérapeutique n'est que palliative et qu'il faudra absolument traiter le trouble du sommeil si celui-ci est bien diagnostiqué.

Je reverrai donc la patiente pour les injections et je ne manquerai pas de vous tenir au courant des suites.

En vous remerciant de votre confiance,

Je reste à votre disposition.

Bien confraternellement.